



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 13 avril 2017 à 20 heures 00 minutes
à la mairie

Présents :

M. BARRAULT Serge, Mme BEZELGA Monique, M. BOUCHET Roland, Mme DEBELLE Muriel, M. DESOUCHE Dominique, Mme DION Nathalie, Mme DORAT Sandrine, Mme GREGOIRE Anne-Marie, M. GREMILLON Maurice, M. MAYORAL Jean-Pierre, Mme PEAUD Pascale, M. TEISSIER Freddy

Procuration(s) :

Absent(s) :

M. MONTOUX François

Excusé(s) :

M. ROGEON Dany

Secrétaire de séance : Mme BEZELGA Monique

Président de séance : M. BOUCHET Roland

Approbation et signature du procès-verbal de séance du 23 mars 2017.

2017-033 VOTE DU BUDGET 2017 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 de la commune :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	90 690,15	105 489,99	852 844,89	852 844,89
Reste à réaliser :	90 076,84	75 277,00	0,00	0,00
TOTAL DU BUDGET	180 766,99	180 766,99	852 844,89	852 844,89

2017-034 VOTE DU TAUX D'IMPOSITION POUR 2017

Le conseil municipal vote et arrête comme suit les taux d'imposition 2017 :

TAXES	BASES PREVISIONNELLES POUR 2017	TAUX	PRODUITS
Taxe habitation	852 200,00 €	23,20 %	197 710,40 €
Foncier bâti	565 500,00 €	14,21 %	80 357,55 €
Foncier non bâti	81 400,00 €	34,93 %	28 433,02 €
TOTAL			306 500,97 €

2017-035 VOTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES EN 2017

Le conseil municipal, vote et arrête comme suit la liste des subventions pour l'exercice 2017 :

NOMS	MONTANTS
ACCA ASLONNES	250,00 €
BTP CFA CENTRE INDRE ET LOIRE	50,00 €
ASSOCIATION CHAT PERCHE multi accueil	7 661,00 €
ASSOCIATION CHAT PERCHE relais maternel	3 441,00 €
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	100,00 €
ASSOCIATION SCOLAIRE USEP	2 000,00 €
PREVENTION ROUTIERE	100,00 €
TOTAL	13 602,00 €

2017-036 VOTE DU BUDGET 2017 DU CLSH

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 du C.L.S.H. :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	0,00	0,00	36 319,80	36 319,80
Reste à réaliser :	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	36 319,80	36 319,80

2017-037 VOTE DU BUDGET 2017 DU COMMERCE

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 du commerce :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	77 690,48	77 690,48	44 146,78	44 146,78
Reste à réaliser :	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DU BUDGET	77 690,48	77 690,48	44 146,78	44 146,78

2017-038 VOTE DU BUDGET 2017 DU LOTISSEMENT

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 du Lotissement de La Touche :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	425 169,28	425 169,28	1 191 763,86	1 191 763,86
Reste à réaliser :	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DU BUDGET	425 169,28	425 169,28	1 191 763,86	1 191 763,86

2017-039 VOTE DU BUDGET 2017 DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 de la salle polyvalente :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	35 909,87	35 909,87	31 199,17	31 199,17
Reste à réaliser :	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DU BUDGET	35 909,87	35 909,87	31 199,17	31 199,17

2017-040 ATTRIBUTION DE NOUVEAUX NUMEROS DE RUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- DECIDE de procéder au numérotage d'une maison de la « rue des Vergers » à Jouarenne de la Commune selon le tableau ci-dessous :

Parcelles cadastrales	Rue	Numérotations
JOUARENNE		
AZ 870	Rue des Vergers	2 bis

2017-041 EAUX DE VIENNE - SIVEER : ADHESION DE LA COMMUNE D'AVAILLES LIMOUZINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter la demande d'adhésion de la commune d'Availles Limouzine au syndicat « Eaux de Vienne – SIVEER »,
- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure permettant à Madame la Préfète de prendre l'arrêté entérinant cette décision.

2017-042 MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT ENERGIES VIENNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adopte les statuts modifiés du Syndicat ENERGIES VIENNE tels qu'annexés à la présente délibération.

2017-043 MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU CLAIN

Considérant que la Communauté de Communes souhaite réhabiliter la piste d'athlétisme de Smarves par la réalisation d'un revêtement synthétique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- adopte les nouveaux statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Clain,
- demande à Madame la Préfète de la Vienne de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Clain.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire précise que le conseil communautaire n'ayant pas encore approuvé le rapport de la C.L.E.C.T. de 2016, la commune ne peut délibérer et ce point est retiré de l'ordre du jour de cette séance.

Fait à ASLONNES, le 14 avril 2017
Le Maire,
Roland BOUCHET

